

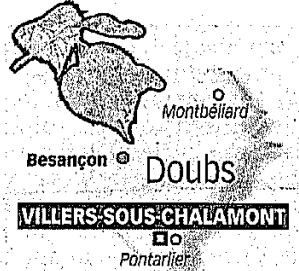
Un été dans La Croix

SOMMAIRE >>> ARBRES REMARQUABLES : Le tilleul P. 17 à 18 >>> FEUILLETON : P. 19

>>> PSAUMES : P. 20 à 21 >>> COURRIER : P. 22 >>> L'INSTANT MAGIQUE : P. 23 >>> PHOTO : P. 24

DES ARBRES REMARQUABLES (5/5)

Une poignée d'habitants se sont mobilisés pour sauver deux majestueux tilleuls encadrant une chapelle



Les tilleuls ne font plus d'ombre à Notre-Dame-des-Bois

VILLERS-SOUS-CHALAMONT (Doubs)
De notre envoyé spécial

Ils se dressent telles les flèches d'une cathédrale gothique. Dominant une verdoyante clairière environnée de sapins, dans laquelle on débouche après une route à travers champs où paissent les montbéliardes, les deux tilleuls encadrent une chapelle. Leur ombre rassurante veille sur le cimetière de Villers-sous-Chalamont. Familier depuis près de trois siècles pour les 250 habitants de ce village franc-comtois, le paysage aurait pu disparaître au début de l'année, si le bourreau désigné des arbres, Jean-Marie Vieille, comme d'autres élagueurs à sa suite, ne s'était récusé.

L'arboriculteur de la société Vert-tiges avait bien accepté l'appel d'offres de la municipalité. Le maire de Villers-sous-Chalamont, Claude Courvoisier, forestier de profession, avait expliqué sa décision dans une lettre. Pour lui, le choix était clair. Soit on abattait les deux géants, soit on mettait en danger le patrimoine local. Une chapelle romane remaniée au cours des siècles, en l'occurrence, que les deux tilleuls semblent protéger de leur dais végétal en unissant leur frondaison au-dessus du clocheton bardé de zinc. Mais dont l'état de santé est jugé préoccupant par un expert de l'Office national des forêts, une sommité dans le Doubs, après analyse visuelle. Après tout, se résigne le maire, « un arbre doit mourir un jour », une réalité dont ont bien conscience les habitants, qui vivent au milieu des sapinières du massif jurassien.

Une fois sur place, Jean-Marie Vieille découvre pourtant des arbres ne présentant « aucun symptôme de problème mécanique majeur ». Quelques stigmates de la vieillesse, bien sûr, des fissures ici, un renflement là. Mais « des arbres qui semblent sains, bien enracinés ». Bref, rien qui justifie l'abattage, qu'il refuse, par déontologie. Au contraire, il s'agit désormais pour lui de sauver « des arbres qui ont atteint un plein développement naturel, et expriment tout ce dont



Les deux tilleuls veilleraient sur le site franc-comtois depuis plus de 250 ans. Ils sont sans doute issus des arbres plantés par les moines fondateurs.

ils sont capables génétiquement». Une rareté, assure le professionnel, tant « il existe peu de tilleuls qui n'aient pas été "tabassés" à la tronçonneuse ».

Alerté, le paysagiste du village, Roger Chabod, prend la tête de la fronde. Et tente de convaincre le maire de renoncer, jusqu'à provoquer une réunion à la sous-préfecture. Sans succès. S'engage alors une querelle à la Clochemerle

« Pour de nombreux villageois, les tilleuls font de ce cimetière un lieu apaisant, qui semble habité par une présence. »

où l'avenir des arbres se confond avec d'obscures inimitiés. « Des histoires de jeunesse », soupire Héléana Vouge, d'abord « neutre », aujourd'hui dans le camp de la famille Chabod. « Peut-être les arbres doivent-ils mourir un jour, mais

leur temps n'est pas le nôtre, et, pour nous, ils ont toujours été là », explique cette habitante. Enfant, c'était son terrain de jeu. Aujourd'hui, elle porte toujours un regard à la chapelle et à ses gardiens verts avant de se recueillir sur les tombes de ses proches, un geste vécu comme « une prière ».

L'émotion n'est pas feinte, tout comme celle de Christiane Roy-Ménétrier, conseillère régionale originaire du village, qui conserve le souvenir d'après-midi printaniers passés le dos appuyé contre les murs de la chapelle. « Pour une adolescente issue, comme moi, d'une famille nombreuse, c'était le seul lieu au calme pour étudier, se souvient-elle. Pour de nombreux villageois, les tilleuls font de ce cimetière un lieu apaisant, qui semble habité par une présence. »

Si beaucoup de villageois ne voient rien à redire à la décision du maire, d'autres manifestent leur émotion sur le site créé par la famille Chabod (1), dont la fréquentation explose depuis qu'Alain Baraton, jardinier en chef du châ-

teau de Versailles, s'est ému du sort des tilleuls dans sa chronique sur France Inter. Du jour au lendemain, la pétition pour sauvegarder les tilleuls recueille plus de 5 000 signatures. Rien d'étonnant pour Alain Baraton, pour qui « les arbres ne sont plus perçus comme de la fourniture à bois, mais comme un symbole de sérénité, quelque chose de massif, de puissant. Lorsqu'ils croisent un très vieil arbre, les gens ne peuvent s'empêcher de le toucher. »

Ainsi encouragé, le comité pour la sauvegarde des tilleuls se constitue en association, et affronte le maire. Expertise contre expertise. Sur les racines qui provoqueraient l'effondrement du pavage ou sur la santé des arbres. Et l'association récolte 3 000 € de dons. Plus qu'il n'en faut pour soigner les arbres et les mettre en sécurité. Non pas à cause de leur âge, mais, un jour avant la chronique d'Alain Baraton, des inconnus, en un geste professionnel, ont taillé les troncs moussus pour empêcher la montée de sève... « J'ai ramassé les morceaux d'écorces comme on ramasserait des lambeaux » >>>

REPÈRES

Une charte pour la « taille raisonnée »

► **Charte.** Conscients des dégâts causés aux arbres par des élagages abusifs, des arboriculteurs ont rédigé en 1996 la « charte de qualité séquoia », un ensemble de règles de conduite pour une « taille raisonnée ». Car « une coupe est toujours une blessure que l'on inflige à un végétal », insiste Alain Baraton, jardinier en chef du château de Versailles.

► **www.sequoia-online.com**
► **Adhésion.** Une quarantaine d'arboriculteurs, de pépiniéristes ou de centres de formation adhérent aujourd'hui à la démarche, dont la société Vert-tiges, sollicitée pour les tilleuls de Villers-sous-Chalamont.

Un été dans La Croix

Les tilleuls ne font plus d'ombre à Notre-Dame-des-Bois

de chairs», se souvient Christiane Roy-Ménétrier, alors de passage. Le lundi suivant, le conseil municipal suspendait l'abattage... Depuis, les amis des tilleuls ont pu soigner les arbres mutilés. Du mastic a été appliqué sur leurs blessures. Des canisses protègent les cicatrices du soleil. Pour retenir l'humidité, de l'écorce a été répandue au pied des tilleuls qui ont également été élagués.

Est-ce la sève montée dans les branches au printemps? Les tilleuls ont en tout cas feuillé d'abondance, et laissent admirer leur panache vert. Une réaction naturelle, due à «un gros stress», estime Jean-Marie Vieille. Il y a de fortes chances pour qu'ils vivent sur leurs réserves. Toujours en danger de mort, donc. Mais ses défenseurs ne manquent pas d'imagination. Ainsi une association patrimoniale, les Vieilles maisons françaises (VMF), a-t-elle déposé le 5 avril dernier auprès de la Direction régionale des activités culturelles (Drac) un dossier pour sauvegarder les arbres, en inscrivant... la chapelle au titre des monuments historiques. La manœuvre, non dénuée de sens, glisse-t-on à la Drac, donnerait à l'architecte des bâtiments de France un droit de regard sur l'abattage des arbres.

Car, pour Claude Dole, architecte-conseil des VMF, «les tilleuls sont indissociables du monument». La chapelle No-

tre-Dame-des-Bois, encore de nos jours appelée «Mère Église» par les habitants, est tout ce qu'il reste d'une petite abbaye construite au XII^e siècle sur la route du sel, incendiée durant la guerre de Trente Ans par des mercenaires suédois. Au début du XVIII^e siècle, les habitants consolident l'église, et plantent les deux tilleuls, «une garde d'honneur», poursuit Claude Dole, destinée à signaler la présence du sanctuaire aux voyageurs à pied ou à dos de mulet, une tradition très ancrée en Franche-Comté». Les arbres, souligne-t-il, offrent également «un couvert végétal

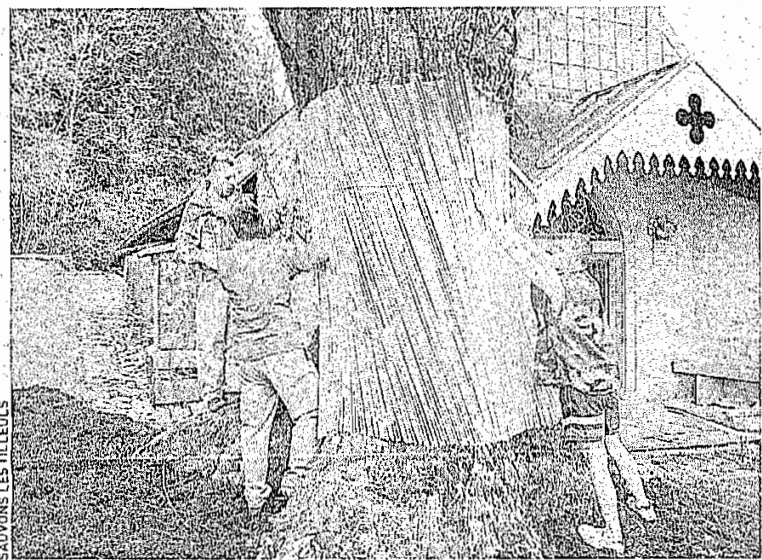
pour les grandes assemblées», comme la messe du 15 août au cours de laquelle se retrouvent encore aujourd'hui les habitants.

La démarche a produit son effet. Le maire, qui a suspendu sa décision d'abattre les arbres après leur agression, explique qu'il ne «lancera pas de travaux si le site est éligible». On ne le saura qu'à l'automne, quand les feuilles des tilleuls s'envoleront dans le vent.

BÉNÉVENT TOSSERI

(1) <http://sauvonstilleuls.t-tm.com>

FIN



Des soins pour les arbres mutilés. Mastic et canisses pansent les plaies des tilleuls centenaires.

Labelliser pour mieux préserver

Si le label «arbre remarquable» n'a aucune valeur juridique, il permet une prise de conscience de leur valeur

L'étrange monument ressemble à s'y méprendre au casque d'Astérix. Avec deux chènes tortueux plantés à son sommet, le colombier de Kernadour fait le bonheur des photographes, à l'entrée de Bégard, dans les Côtes-d'Armor. Mais voilà, la municipalité avait pensé lui couper les ailes, car, pensait-elle, les racines déstabilisaient la structure de la tonde en granit. «La veille de l'abattage, un membre d'une association vivant à proximité a appelé d'urgence la mairie pour l'avertir que si l'on déracinait l'arbre, le colombier risquait de s'effondrer», se souvient Georges Feterman, président de l'association «Arbres». L'homme fut écouté, les chènes graciés, et, dans la foulée, le label «arbre remarquable» attribué. À la mairie de Bégard, nul ne se souvient avoir jamais eu l'intention de couper les chènes. Et pour cause, ils figurent aujourd'hui sur le logo de la ville...

La labellisation n'offre aucune garantie que l'arbre ne sera pas abattu. Signataires d'une convention, les propriétaires s'engagent certes à «entretenir» l'arbre, ainsi que «ses alentours immédiats». Mais l'association ne peut guère exiger plus. Le

texte encourage même à replanter un spécimen dans «l'éventualité de la suppression inévitable de l'arbre ancien». Une clause réaliste, tant les maires, «écrasés de responsabilités, préfèrent couper les arbres plutôt que d'engager des procédures qui risquent de leur compliquer la vie», reconnaît, compréhensif, Georges Feterman.

Comme à Villers-sous-Chalamont, où, faute de demande de la municipalité, aucun dossier de labellisation n'est en cours, les élus jouent

« Pour le cantonnier du village, c'était du bon bois de chauffe. »

la prudence. Ils craignent les chutes de cimes ou, bien pire, la chute de l'arbre lui-même, avec en mémoire le souvenir de la tragédie qui avait tué treize personnes en juillet 2001 dans le parc du château de Pourtales, au nord de Strasbourg, lors d'un violent orage. Ainsi, à Montreuil-Juigné, dans le Maine-et-Loire, un tilleul labellisé, dont les branches en repiquant au sol formaient un formidable labyrinthe pour les bambins, a été coupé, car jugé trop dangereux, sans consultation préalable de l'association «Arbres».

En d'autres circonstances toutefois, «le label permet une prise de conscience des habitants et des acteurs locaux du caractère exceptionnel de ces arbres, la meilleure façon de les préserver», assure François

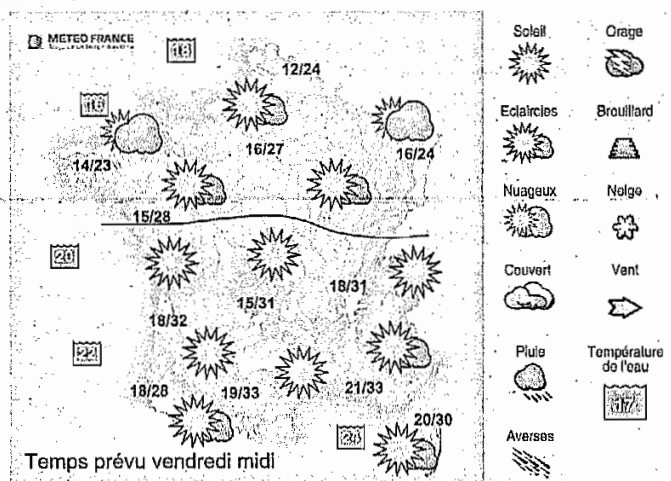
Radigue, fonctionnaire territorial dans l'Orne, qui a contribué à sauver un chêne «contemporain de la bataille de Marignan». Perdu sur une pâture, le vénérable devait être vendu avec la parcelle de terrain. Au risque d'être abattu par le nouveau propriétaire. «Pour le cantonnier du village, c'était du bon bois de chauffe», raconte François Radigue. Mais pour le maire, qui avait une sensibilité environnementale, il méritait d'être sauvé. Il en a parlé au conseil municipal, qui lui a ri au nez.

Avec l'association Faune et flore de l'Orne, François Radigue entre en scène. Trois cent cinquante amis et des anonymes réunissent de quoi acheter l'arbre, ainsi, comme l'exigeait l'exploitant, qu'une ferme soit aménagée à l'ancienne, avec «le dernier sol recouvert de terre battue de l'Orne». Le label a été attribué dans la foulée. Ainsi le label «arbre remarquable» récompense-t-il les efforts de préservation, comme ce hêtre se dressant dans le jardin botanique de Bayeux, dont la mairie, à grands frais, a remplacé les soutiens métalliques. Sans quoi l'arbre était perdu. Moralité, tirée par Georges Feterman: «Contrairement à d'autres éléments naturels pour lesquels mieux vaut rester discrets, offrir un maximum de publicité à ces arbres, en leur accordant le label, est le meilleur moyen de les préserver.»

B. T.



MÉTÉO



AUJOURD'HUI Amélioration au nord, soleil au sud

Sur la moitié nord, matinée grise, puis le ciel s'éclaircira. Au sud de la Loire, le soleil s'imposera généralement. Des cumulus en montagne, et une ondée possible sur le relief corse. Les températures atteindront 20° à 28° dans le nord, et 28° à 35° dans le sud.

DEMAIN

Soleil et forte chaleur. Sur l'ensemble du pays, le soleil règne en maître. Forte chaleur l'après-midi, ondées possibles

en soirée près de l'Atlantique. Il fera de 25° à 33° au nord, de 30° à 37° au sud.

DIMANCHE

Dégradation nuageuse. Si le soleil persiste en Corse, le reste du pays connaît un temps plus nuageux. Du Nord-Est aux Alpes et à la Provence, éclaircies suivies d'averses orageuses. Des averses dès le matin du Sud-Ouest au Massif central et à la frontière belge. Temps plus frais et nuageux de la Bretagne aux côtes de la Manche, à l'Île-de-France et au Poitou-Charentes. Températures en baisse.

Problème 4663 d'Arthur Gary

MOTS-CROISÉS

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

Horizontalement. - I. Travailler à créer un réseau. - II. Grand nombre. Chose secondaire. - III. Changea les compagnons d'Ulysse en pourceaux. Ça classe. - IV. Dont le volume est anormalement réduit. - V. Tiers d'une moitié, Passionné. - VI. Malmené. - VII. Veste prussienne. Précision pour le musicien. - VIII. On y va pour haler. Dilue. Devant un format de papier. - IX. Se comporte comme un fan. - X. Un vrai petit génie. Résultat d'un passage à toute vapeur.

Verticalement. - 1. A des fréquentations particulières (s'). - 2. On peut la voir tomber tous les jours. Bien ouverte. - 3. Conquis en cas d'annexion. Égouttoir. - 4. Un envoyé spécial à La Poste. - 5. Cherche à connaître l'intimité. Lac des Pyrénées. - 6. Article. Sont mis sur la voie. - 7. Qui participe bien. Moule à pâté. - 8. Asiatiques. C'est la règle. - 9. Canal d'eau salée. Elle peut être prévue pour un pique-nique. - 10. Mineur loin du sol... Transpercées avec un eustache.

Solutions du n° 4662 d'Arthur Gary

Horizontalement. - I. CORRECTION. - II. AI. RELUE. - III. REMORA. ERS. - IV. ALUMINE. - V. VER. FEMMES. - VI. AGES. MIE. - VII. NA. ASELLES. - VIII. INOX. NIERA. - IX. ETROITE. IL. - X. RE. NO. NUES.

Verticalement. - 1. CARAVANIER. - 2. ELEGANTE. - 3. RAMURE. OR. - 4. RIOM. SAXON. - 5. RIF. IO. - 6. CRANEMENT. - 7. TE. EMILIEN. - 8. ILE. MELE. - 9. OURSE. ERIE. - 10. NES. SISALS.